

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mardi 4 juillet 2023

Recrutement de commissaires enquêteurs pour 2024

Un certain nombre de décisions administratives et de projets d'aménagement sont précédés d'une phase d'information et de consultation de la population, sous forme d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur, personne indépendante et compétente, est chargé d'analyser le dossier soumis à enquête et de délivrer un avis sur les projets d'aménagement du territoire. Son rôle est donc essentiel pour favoriser l'expression du public autour de projets structurants pour la vie locale (plus d'informations sur le site de la Compagnie Nationale des <https://www.cnce.fr/>).

Si vous résidez dans le Cher, vous pouvez présenter votre candidature aux fonctions de commissaire enquêteur à la préfecture.

Pour candidater, il suffit d'adresser une lettre de motivation et une photocopie d'une pièce d'identité accompagnées des précisions suivantes :

- formation et expérience professionnelle et/ou investissement associatif (cv, lettre de motivation),
- disponibilités, moyens d'exercice de la fonction (véhicule, matériels...).

L'ensemble de ces documents devra être adressé à la préfecture du Cher, au plus tard **le 1^{er} septembre 2023, en recommandé avec avis de réception** à l'adresse suivante :

Préfecture du Cher
Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement
place Marcel Plaisant
CS 60022
18 020 Bourges cedex

Consultez les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le Cher sur le site de la préfecture, dans la rubrique « Publications » :

<https://www.cher.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Commissaires-enqueteurs-du-cher>

La commission départementale chargée de fixer la liste des commissaires enquêteurs dans le département de Cher se réunira au dernier trimestre 2023 pour auditionner les candidats. Les résultats seront ensuite communiqués par courrier à l'issue de cette réunion.

**Direction des collectivités locales
et de la coordination interministérielle**